

# «Travailler plus» ou le retour de la guerre sociale

 [mediapart.fr/journal/france/120520/travailler-plus-ou-le-retour-de-la-guerre-sociale](https://mediapart.fr/journal/france/120520/travailler-plus-ou-le-retour-de-la-guerre-sociale)

Romaric Godin, *Mediapart*, 12 mai 2020

Les 35 heures sont déjà dans le collimateur. Alors que le confinement est « *progressivement levé* », la cohorte d'instituts néolibéraux divers n'a pas tardé à lancer une vaste offensive contre la réduction du temps de travail. Après l'Institut Montaigne le jeudi 7 mai, c'est l'Ifrap, un des fers de lance du néolibéralisme en France, qui, ce week-end, a fait la même proposition : lever les 35 heures pour permettre la « *reconstruction de l'économie* ». Immédiatement, sur France Inter, le chef de file des députés Les Républicains (LR), Christian Jacob, y est allé de son couplet sur le « *carcan des 35 heures* ».

Les chaînes de télévision en continu et de nombreux autres médias ont rapidement emboîté le pas et n'ont cessé de poser cette fausse question : « *Faut-il travailler plus pour sauver l'économie ?* » Le ton avait été donné par le gouvernement lui-même, qui avait profité de l'état d'urgence sanitaire pour rallonger la durée maximale du temps de travail de 48 à 60 heures par semaine.



L'usine Flins de Renault. © Reuters

Comme d'habitude, cette offensive s'appuie sur une apparence de « bon sens » : pour que l'économie reparte, il faut produire plus, et pour produire plus, il faut travailler plus. Élémentaire. Et pourtant, tout dans ces propositions semble très largement à côté de la plaque.

Pour le saisir, il faut d'abord refaire le point sur la situation économique actuelle. Le confinement a empêché physiquement une grande partie de la consommation et de la production. L'État a assuré le maintien d'une large part des revenus perdus, mais l'hypothèse d'une reprise rapide n'est plus envisagée désormais, pour plusieurs raisons : la persistance de l'épidémie, qui contraint la consommation, les pertes de revenus induites par le chômage partiel et l'absence de chiffre d'affaires, l'incertitude radicale quant à l'avenir de cette épidémie et de l'emploi, qui paralyse les dépenses d'avenir.

L'impact en termes de PIB pour la France est encore largement incertain. Le gouvernement prévoit un recul de 8 % sur 2020, mais il y a fort à parier que le bilan sera encore plus négatif *in fine*.

Pour « relancer la machine » plus rapidement, nos instituts se concentrent classiquement sur l'offre productive. En permettant à chaque entreprise de faire travailler davantage – et gratuitement – les salariés, ils espèrent dynamiser la production à moindre coût et donc améliorer la rentabilité des entreprises, et partant leur capacité future à embaucher et à investir. Mais cette recette, qui ressort à chaque crise, ne prend guère en compte la situation réelle de l'économie française.

Certes, cette crise a la spécificité d'être une crise conjuguée de l'offre et de la demande. Mais la crise de l'offre n'est en aucun cas liée à une sous-capacité structurelle à produire, comme cela peut être le cas après une guerre où la structure productive a été dégradée et modifiée. Dans le cas actuel, la structure productive a été « congelée », il n'y a pas eu de destruction de capital physique, les usines, les bureaux et les magasins demeurent disponibles, et la production n'a été que modérément réorientée vers les besoins sanitaires. Cela signifie que lorsque la demande va repartir, l'offre pourra suivre.

Certes, il peut y avoir quelques retards, liés à la mise aux nouvelles normes des locaux ou à la perturbation des chaînes de valeur internationales, les États déconfinant à des rythmes différents. Mais on voit mal comment l'augmentation du temps de travail pourrait répondre à ces difficultés temporaires.

En réalité, le vrai défi du moment va plutôt être de retrouver un niveau de dépenses proche de l'avant-crise (lequel était déjà peu satisfaisant). En effet, les ménages vont devoir faire face au risque du chômage et encaisser les pertes de revenus du confinement. Ils vont devoir également prendre en compte le risque sanitaire et la menace d'un reconfinement. Dans ces conditions, l'heure ne saurait être à la consommation mais bien plutôt au maintien d'une certaine épargne de précaution. Dès lors, l'offre risque moins d'être confrontée à une sous-capacité, qui supposerait effectivement de travailler davantage pour augmenter la production, qu'à une surcapacité face à une demande prudente.

Dans ce cas, alors, la levée des 35 heures peut être la pire idée qui soit. En effet, le risque principal portant sur l'emploi est bien que les entreprises ajustent leur offre sur ce niveau faible de dépenses et, partant, licencient massivement. Or, précisément, le rallongement du temps de travail facilitera encore ce mouvement. Il sera possible de

réduire les emplois encore plus fortement en faisant porter une charge de travail supplémentaire à ceux qui restent. L'impact sur l'emploi de telles mesures serait dramatique et contribuerait à déprimer encore la demande, directement par l'augmentation du chômage et indirectement par la crainte de ce dernier.

Dans ce cas, l'augmentation du temps de travail ne contribuerait pas à augmenter la production, bien au contraire. Elle permettrait, dans le meilleur des cas, de maintenir la productivité des entreprises. Mais ce serait là un équilibre très précaire, car devant la dépression de la demande et la persistance du risque sanitaire, le risque d'un ajustement permanent vers le bas ne saurait être écarté. Le bénéfice dégagé par cette mesure pourrait donc être réduit. Et comme les perspectives de croissance sont faibles, il n'irait de toute façon pas dans l'investissement mais bien plutôt sur les marchés financiers ou dans les paradis fiscaux.

Pourquoi, d'ailleurs, faudrait-il investir alors qu'il sera facile de faire travailler davantage et gratuitement son personnel ? L'attractivité d'un investissement coûteux pour augmenter une productivité que l'on peut ajuster aussi aisément sera d'autant plus faible que l'on peut faire travailler ses salariés davantage à moindre coût. Dès lors, le déclenchement du cercle vertueux décrit par nos instituts et fondé sur le seul critère du coût du travail est pour le moins douteux. « *Autoriser les employeurs à augmenter fortement les horaires de travail des salariés en poste causera une nouvelle vague de chômage et le seul rattrapage qui aura lieu sera celui des profits et des dividendes, mais uniquement sur un horizon court* », résume Guy Desmarets, économiste et auteur d'un ouvrage à paraître cette année, *La Déflation compétitive* (éditions Classiques Garnier).